

Le Monde

Opération "vérité" pour les Frères de Saint-Jean, éclaboussés par les scandales

Article de Stéphanie Le Bars, *Le Monde*, 18 mai 2013

Des rumeurs couraient depuis des années. Dans une démarche plutôt rare, les responsables de la communauté religieuse des Frères de Saint-Jean viennent de reconnaître « *les gestes contraires à la chasteté* » de leur fondateur, un dominicain français particulièrement révérend, Marie-Dominique Philippe, mort en 2006.

A l'issue du chapitre général de la congrégation qui s'est tenu du 9 au 29 avril, le prieur général, Thomas Joachim, en poste depuis 2010, a écrit début mai une lettre aux quelque 500 Frères de la communauté présents à travers le monde pour les informer de « *témoignages convergents et jugés crédibles* » de cette « *nouvelle bouleversante* ». Une initiative soutenue par le Vatican.

Cette opération "vérité" rompt avec l'omerta traditionnelle des communautés religieuses. Mais elle est tardive – les premières dénonciations, sans que des plaintes aient été déposées, remontent à plusieurs années – et ne fait qu'effleurer les dysfonctionnements qui ont marqué cette communauté proche des courants traditionalistes, longtemps réputée pour son dynamisme.

« COUPER COURT AUX RUMEURS ABSURDES »

Il s'agit de porter un « *regard lucide sur nous-mêmes et sur notre histoire, alors que nous n'avons pas été indemnes d'une certaine idéalisation de notre fondateur* », a indiqué le prieur général. « *Il fallait empêcher les faux secrets de famille et couper court aux rumeurs absurdes qui faisaient du Père Philippe un "nouveau Maciel"* », indique aussi le porte-parole, le Frère Renaud-Marie, en référence à cet autre religieux charismatique, le Mexicain Marcial Maciel, coupable de pédophilie, de liaisons et de paternités multiples.

Les révélations de gestes déplacés, « *sans union sexuelle* », commis par le Père Philippe « *à l'égard de femmes adultes* », qu'il « *accompagnait spirituellement* », sont sans commune mesure avec les faits reprochés au fondateur des Légionnaires du Christ. Mais elles s'ajoutent à une série de dérives et de critiques : mises en cause de Frères de Saint-Jean dans des affaires de pédophilie – l'un a été condamné en 2012, le procès d'un autre est attendu dans les prochains mois –, recrutement jugé hâtif de jeunes religieux et religieuses de la communauté, rupture avec les familles, « *amitiés spirituelles* » entre hommes et femmes non conformes à la vie religieuse, problèmes de gouvernance...

Fondés en 1975, les "Petits Gris", ainsi nommés à cause de la couleur de leur habit religieux, ont compté parmi les "communautés nouvelles" les plus appréciées de Rome et des milieux conservateurs de l'Eglise catholique jusqu'au début des années 2000.

Dotés d'une formation intellectuelle et philosophique solide, souvent placés dans les lieux de formation, les aumôneries, les sanctuaires, les Frères de Saint-Jean ont aussi pallié le manque de prêtres dans les paroisses. « *Un contexte qui n'incitait pas forcément à l'humilité* », reconnaît-on aujourd'hui dans la communauté, qui compte encore 540 membres et 142 jeunes en formation à travers le monde.

A la suite de leur réunion d'avril, les religieux se sont engagés à continuer « *l'approfondissement de vœu de chasteté* ». « *Il y a eu parfois des fautes de Frères dans ce domaine, reconnaît dans sa lettre le prieur général, Thomas Joachim. Nous voulons en demander pardon et corriger ce qui doit l'être.* » Ils s'engagent aussi, ainsi que le pape Benoît XVI le leur a demandé en 2006, à apporter « *un soin supplémentaire dans le discernement des vocations* » et à lancer une réflexion sur la gouvernance.

DÉRIVES SECTAIRES

Après le scandale lié au fondateur des Légionnaires du Christ, après la remise au pas d'une autre communauté fondée dans les années 1970, les Béatitudes, coupable de dérives sectaires et d'affaires de mœurs, cette nouvelle affaire souligne la fragilité d'entreprises spirituelles fondées sur une personnalité forte. Le fondateur de la communauté Saint-Jean fut très présent jusqu'à ses 91 ans, quelques années seulement avant sa mort. Il révèle aussi la difficulté de l'Eglise catholique, comme institution, à réguler des communautés "montantes" et pourvoyeuses de vocations.

Le cas de l'une des branches féminines de la famille Saint-Jean, soupçonnée de « *dérives sectaires et de démarche d'enfermement* » par l'institution, est à cet égard symptomatique. Jugeant trop autoritaire et personnelle la gouvernance de sa fondatrice, Sœur Alix, une proche du religieux aujourd'hui mis en cause, l'Eglise catholique a fini par la destituer en 2009, confiant la supervision du dossier à plusieurs évêques successifs.

Mais, acquies à leur supérieure, âgée de 80 ans, une centaine de ces Sœurs contemplatives a fait dissidence et a tenté, en 2012, de se constituer en une nouvelle communauté. Une « *désobéissance* » inacceptable pour le Vatican, qui l'a dissoute en janvier. Le 5 mai, dans une ultime tentative pour mettre fin au bras de fer et ne pas priver l'Eglise de plusieurs dizaines de religieuses, Rome a annoncé sa volonté de « *renouer le dialogue* » avec ce groupe.

Stéphanie Le Bars